



## Assemblée générale

Distr. générale  
29 septembre 1999  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-quatrième session

Point 36 de l'ordre du jour

#### Bethléem 2000

### **Lettre datée du 28 septembre 1999, adressée au Secrétaire général par le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien**

Au nom du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, je tiens à appeler de nouveau votre attention sur une manifestation véritablement historique qui commencera dans la ville palestinienne de Bethléem à Noël 1999 et prendra fin à Pâques 2001. Des millions de pèlerins venus de tous les coins du monde se rendront à Bethléem pour marquer l'avènement du nouveau millénaire et célébrer le 2000<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du Christ. Ce rassemblement unique dans l'histoire devrait nous permettre à tous de prendre conscience du patrimoine historique et culturel de la ville de Bethléem et nous inciter à nous donner la main dans un esprit de dialogue, de réconciliation et de pardon, de coexistence et de paix.

En 1997, l'Autorité palestinienne a lancé le projet Bethléem 2000, qui vise à restaurer les sites religieux et historiques de Bethléem, ainsi qu'à reconstruire l'infrastructure de la ville, de façon qu'elle soit prête à accueillir comme il convient ses visiteurs. Toutefois, les années de conflit dont le territoire a souffert ont eu de graves conséquences pour Bethléem, si bien que sa reconstruction sera une entreprise gigantesque. L'appui généreux de la communauté internationale a donc été et reste essentiel pour que le projet puisse progresser et se terminer à temps.

Conscient de la signification de cette initiative sur le plan international, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a demandé en mai 1998 qu'une question intitulée «Bethléem 2000» soit inscrite à l'ordre du jour de la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale (A/53/141).

À l'issue d'un débat sur la question, l'Assemblée générale a adopté sans la mettre aux voix la résolution 53/27 du 18 novembre 1998, dans laquelle elle a notamment manifesté son appui au projet Bethléem 2000 et demandé à l'ensemble de la communauté internationale d'accroître son appui et son engagement afin d'assurer le succès du projet.

Cette année, comme suite à l'appel ainsi lancé par l'Assemblée générale, le Comité a exécuté un programme d'activités visant à faire connaître le projet et à susciter un appui en sa faveur. En coopération avec le Gouvernement italien et le Saint-Siège, il a organisé

la Conférence internationale Bethléem 2000, qui s'est tenue les 18 et 19 février 1999 au siège de la FAO à Rome. De nombreuses personnalités y ont participé, en particulier Francesco Rutelli, maire de Rome; Sir Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et Représentant du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies; S. Ém. le cardinal Etchegaray, Président du Comité du Grand Jubilé de l'an 2000 et Chef de la délégation du Saint-Siège; Jacques Baudin, Ministre des affaires étrangères du Sénégal; Azeddine Laraki, Secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique; Jacques Diouf, Directeur général de la FAO; et Lamberto Dini, Ministre des affaires étrangères de la République italienne. Parmi les éminentes personnalités qui ont pris la parole, on peut citer notamment : Luciano Violante, Président de la Chambre des députés de l'Italie, et Domenico Fisichella, Sénateur, Vice-Président du Sénat et Représentant de Nicola Mancino, Président du Sénat. Le Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne, M. Yasser Arafat, a lui aussi participé à la Conférence et il a fait une importante déclaration.

Le Comité était représenté à la Conférence par l'Ambassadeur Ravan A. G. Farhâdi (Afghanistan), Vice-Président du Comité; l'Ambassadeur Bruno Rodríguez Parilla (Cuba), Vice-Président du Comité; l'Ambassadeur George Saliba (Malte), Rapporteur; l'Ambassadeur Mahawa Bangoura Camara (Guinée); l'Ambassadeur Nasser Al-Kidwa (Palestine); et moi-même.

Un grand nombre de personnalités éminentes venues de diverses parties du monde, y compris des représentants de différentes communautés religieuses, ont pris la parole sur les thèmes suivants : célébration du nouveau millénaire dans une vision globale de paix et de réconciliation; et préparatifs des célébrations du millénaire.

À la fin de la Conférence, les participants ont adopté la Déclaration de Rome, dans laquelle ils ont loué le projet Bethléem 2000 lancé par l'Autorité palestinienne et souligné qu'il était urgent de promouvoir le progrès économique et la prospérité du peuple palestinien. Ils se sont félicités de l'adoption de la résolution 53/27 par l'Assemblée générale qui reflétait le vif désir de la communauté internationale de faire accéder les habitants de Bethléem et ceux de l'ensemble du Moyen-Orient à une ère de dialogue, de tolérance et de réconciliation. Ils ont aussi souligné que les fidèles de toutes les religions et de toutes les nationalités devaient bénéficier d'une entière liberté de circulation et avoir accès sans restrictions aux Lieux saints à Bethléem, conditions essentielles à la renaissance de la ville.

À l'occasion de la Conférence, la délégation du Comité, dirigée par son Président, a été reçue par S. E. M. Oscar Luigi Scalfaro, Président de la République italienne, qui a rappelé que son pays était résolu à continuer de faire tout ce qu'il pouvait pour relancer le processus de paix. La délégation a aussi été reçue en audience par S. S. le pape Jean-Paul II, qui s'est félicité de l'action du Comité et a donné sa bénédiction en vue du succès des manifestations de Bethléem. Sir Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et Représentant du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, accompagnait la délégation pendant ces importantes visites.

Pour préparer la Conférence, la Division du droit des Palestiniens avait produit, en coopération avec l'Autorité palestinienne et avec l'assistance financière du Gouvernement italien, une note d'information sur la participation de l'ONU au projet Bethléem 2000, intitulée «L'ONU et Bethléem 2000».

Le Comité a aussi cherché à renforcer le soutien au projet, lors des réunions internationales qu'il a tenues à Windhoek (avril 1999) et au Caire (juin 1999), ainsi que lors de réunions avec des représentants d'organisations intergouvernementales. Dans le

---

courant de l'année, le Bureau du Comité a tenu des consultations sur divers aspects de son programme de travail, l'accent étant mis particulièrement sur la question de Bethléem 2000, avec des représentants de l'Union européenne, de l'Organisation de la Conférence islamique et de la Ligue des États arabes.

Une exposition palestinienne, intitulée «Bethléem 2000», qui comprenait des oeuvres d'art et des photographies de Bethléem, a été organisée en novembre 1998 au Siège de l'ONU à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. L'exposition a aussi été présentée lors des réunions tenues sous les auspices du Comité à Rome et à Windhoek.

Les organismes des Nations Unies ont très tôt offert un appui au projet. Ainsi, au début de 1997, le Programme des Nations Unies pour le développement a lancé toute une gamme de projets d'aménagement de l'infrastructure et de développement du tourisme en étroite coopération avec la municipalité de Bethléem. La Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, grâce à leur participation active à des projets concrets, ont considérablement renforcé la viabilité de l'initiative. Les contributions de pays donateurs, de la Commission européenne, d'organisations non gouvernementales et de particuliers ont été essentielles au succès du projet. Il est encourageant de noter tout ce qui a pu être réalisé jusqu'à maintenant, mais il reste encore beaucoup à faire. À condition que l'appui de la communauté internationale se poursuive, il devrait être possible d'atteindre les objectifs.

Le message de paix universelle et de réconciliation offert par Bethléem est important pour les habitants de la région, mais bien plus pour l'humanité tout entière. En ce sens, les célébrations Bethléem 2000 devraient permettre l'avènement d'une ère nouvelle de compréhension, de tolérance et de paix. Le Comité souhaite saisir cette occasion pour demander de nouveau à la communauté internationale de n'épargner aucun effort pour soutenir le projet afin d'en assurer le succès. Le Comité espère aussi que des visiteurs du monde entier se rendront au lieu de naissance du Christ et se joindront à cette célébration historique dans la ville palestinienne de Bethléem.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 36 de l'ordre du jour.

Le Président du Comité pour l'exercice  
des droits inaliénables du peuple palestinien  
(*Signé*) Ibra Deguène **Ka**